



MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SPORTS

MINISTÈRE DE L'ALIMENTATION,  
DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE

Paris, le 16 septembre 2009

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Nomination de Nicole BLANC, directrice générale de l'établissement public « Les Haras nationaux »

Par décret du Président de la République, Madame Nicole BLANC, ingénieure générale du génie rural et des eaux et forêts, a été nommée le 24 août, directrice générale de l'établissement public « les Haras nationaux ».

Il lui appartient de mettre en œuvre, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2010, les décisions prises par le gouvernement dans le cadre de la Révision Générale des Politiques Publiques, à savoir le recentrage de l'établissement public des Haras nationaux sur ses missions de service public auprès de la filière équine ainsi que son rapprochement au sein d'un nouvel établissement public avec l'Ecole Nationale d'Équitation (ENE).

Ce recentrage des activités des Haras nationaux sur des missions de service public implique la création d'une entité distincte. Seront transférées vers cette nouvelle structure, les activités d'étalonnage et d'identification de terrain, les activités d'appui technique et de prestation de service dans le domaine de la reproduction en France et à l'international, ainsi que les personnels et les moyens afférents.

La mission de préfiguration confiée à Nicole Blanc doit conduire à l'élaboration d'un nouveau contrat d'objectifs ainsi qu'un schéma territorial.

Sous l'égide du ministère chargé de l'Agriculture ainsi que du ministère chargé des Sports, ce travail sera conduit en lien étroit avec le Directeur de l'Ecole Nationale d'Équitation mais également en concertation avec les représentants socioprofessionnels concernés.

Une attention particulière sera apportée au dialogue social propre à ces établissements et à l'information des personnels sur les réformes à mener.

Cette réforme doit permettre la mise en place d'un établissement public, opérateur de l'Etat, qui soit au service du développement de la filière cheval et des 76 000 emplois qu'elle représente et qui contribue pleinement au rayonnement de l'art équestre et de l'équitation de haut niveau.

#### **Contacts presse :**

Service de presse – ministère de la Santé et des Sports : 01 40 56 40 14

Service de presse – ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche : 01 49 55 59 74